

# En cas de Frexit, le gros projet loirétain pourrait avorter

La République du Centre (Loiret) · 20 avr. 2017 · Philippe Ramond

350 à 400 emplois en CDI, 250 à 300 en CDD. Dans la plus grande discrétion, un projet d'ampleur prend corps actuellement sur les terres de Vitry-aux-Loges. Mais si la France venait à sortir de l'Europe via le Frexit, son aboutissement serait compromis. Explications.



Produire diverses variétés de tomates ayant vraiment du goût. Cueillies à pleine maturité, la veille même de leur commercialisation sur la place parisienne. Adieu les tomates désespérément fades parce que prélevées quasi vertes et invitées à mûrir sur l'étal !

Telle est la nature du projet qui nécessiterait l'édification de 40 hectares de serresverre et la réalisation d'une chaufferie spécifique. Soit un investissement qui dépasse les 100 millions d'euros !

Un projet qui, au vu des enjeux, intéresse au premier chef les services économiques de la préfecture, la chambre d'agriculture comme le conseil départemental. « Il y a un véritable effet d'aubaine pour les autres maraîchers loirétains avec lesquels les promoteurs du projet en tendent s'associer. Pour la tomate, ils ont le marché sur Paris. Ils souhaitent emmener dans l'aventure les producteurs de poivrons, aubergines, concombres, etc. », explique un professionnel. De la culture, certes, hors-sol mais sans traitements grâce à de nouvelles technologies dans la culture sous serre.

Mais en quoi une éventuelle sortie de l'Europe pourrait constituer un frein ? Les serres verre appelées à être installées à VitryauxLoges sont produites aux PaysBas. Il n'y a pas de fabricant français. Une sortie de l'Europe s'accompa-

gnerait inévitablement d'une dévaluation de la monnaie française (lire cides-  
sus), entraînant un surcoût de 20 à 30 % qui serait donc fatal au projet.

L'équité européenne : un leurre !

Bien que programmée au milieu des champs, pareille implantation est sou-  
mise à un diagnostic archéologique. « qui sera plus coûteux que l'acquisition  
des terres », confie un proche du dossier. Ce dernier ajoute que ledit diagnostic  
archéologique serait tout autant obligatoire ailleurs en Europe. « Oui, sachant  
que cela prend une acuité particulière ici. Car, en Allemagne par exemple, ce  
diagnostic serait financé par les "landers". L'équité européenne ? Un leurre »,  
conclut-il, en croisant les doigts que « cela ne débouche pas sur des fouilles ».  
Dans le meilleur des cas, dixhuit mois de phase administrative semblent in-  
contournables. Les premières serres n'entreront donc pas en production avant  
deux ans, dans le meilleur des cas.

Une dévaluation de la monnaie nationale fatale